
Nombre de membres**en exercice:** 15**Présents :** 14**Votants:** 15**Séance du 10 juillet 2020**

L'an deux mille vingt et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 10 juillet 2020, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Hélène NIRASCOU, Franck AIME, Wally ARMAND, Daniel BON, Yvette BON, Charles GALEY, Marie-Claude GILLES, Hervé TEFFOT, Philippe JOUANETON, Marie-Christine LEROUX, Alexandra PASQUIER, Guillaume PUJOL, Emmanuel RIEU-CASTAING, Laurent TESSIER**Représentés:** Georgette BIELLE par Hélène NIRASCOU**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Yvette BON

Ordre du jour :

- Questions diverses
- Désignation des délégués pour l'élection sénatoriale

Début de séance : 20h**Objet:** Désignation des délégués du Conseil municipal pour l'élection sénatoriale - DE 2020 063

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Electoral,

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2020 portant désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 20 septembre 2020,

Vu la circulaire NOR:INTA2015957J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Considérant que les délégués sont élus au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Le Président de séance invite le conseil municipal à procéder à l'élection de 3 délégués.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants: 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés: 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mr Charles GALEY: 15 voix
- Mr Daniel BON: 15 voix
- Mme Hélène NIRASCOU: 15 voix

- **Mr Charles GALEY**
- **Mr Daniel BON**
- **Mme Hélène NIRASCOU**

ayant obtenu la majorité absolue et ayant déclaré accepter le mandat sont désignés délégués en vue des élections sénatoriales.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu le Code Electoral,
Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2020 portant désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 20 septembre 2020,
Vu la circulaire NOR:INTA2015957J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
Considérant que les suppléants sont élus au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Le Président de séance invite le conseil municipal à procéder à l'élection de 3 suppléants.
Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants: 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés: 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Marie GILLES: 15 voix
- Mme Yvette BON: 15 voix
- Mme Alexandra PASQUIER: 15 voix

- **Mme Marie GILLES**
- **Mme Yvette BON**
- **Mme Alexandra PASQUIER**

ayant obtenu la majorité absolue et ayant déclaré accepter le mandat sont désignés suppléants en vue des élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.